

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

SOUS DIRECTION TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES  
GROUPEMENT TECHNIQUE LOGISTIQUE  
SERVICE MATERIEL  
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023

P.V. n° 130  
Dossier n°9

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1424-29,

VU le code de la propriété des personnes publiques,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à la cession d'un véhicule au profit de l'association Unité Mobile de Premiers Secours de Seine-et-Marne (UMPS 77),

Vu les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'approuver la cession à titre gracieux d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes réformé au profit de l'association Unité Mobile de Premiers Secours de Seine-et-Marne (UMPS 77).

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU